

# MEMO

**\*\* Secrétariat:** Tables pour installer le matériel nécessaire à l'organisation: l'ordinateur + imprimante, documents, inscription et distribution des dossards, arrivée de 220V., etc....

Sono: matériel destiné à diffuser les extraits musicaux des pilotes (C.D.) adaptés au site de vol.  
Si possible, un micro afin de réaliser les différentes annonces, ordres de vol, pilotes, briefing, etc...  
Ce matériel doit être opérationnel pour 8h30'

Le club organisateur élira un directeur du concours. Ce dernier, en collaboration avec le directeur sportif, veillera au bon déroulement du concours.

Effectifs (du club):

- pour les vols F3P inter: 1 secrétaire par juges (5) pour noter les points (impératifs)
- pour les autres vols: les secrétaires sont facultatifs
- effectifs habituels pour la réception des participants, buvette, collation, etc....

**A voir avec le coordinateur de la section - G. Proot.** (effectif: fédération ou club)

Une personne (fiable) pour encoder les points dans l'ordinateur et si possible une deuxième personne qui vérifie la correspondance entre les scores (juges) et les feuilles de résultats.

Pour rappel, lors de l'inscription des pilotes, il est nécessaire de connaître les éléments suivants:

Nom, Prénom:

Date de naissance:

Club , ligue:

Licence sportive **F.A.I.** : N° + année:

Fréquence:

E-mail: